

3 éléments qui donnent à la visite officielle de Jean-Yves Le Drian à Cuba une importance particulière

Il y a une spécificité de la diplomatie française à Cuba. La visite du ministre français des Affaires étrangères s'inscrit aussi dans cette continuité.



YAMIL LAGE via Getty Images

Miguel Diaz-Canel et Raul Castro à Santiago de Cuba, le 26 juillet 2018, lors des célébrations de la fête nationale qui commémore l'attaque de la caserne de la Moncada à Santiago de Cuba le 26 juillet 1953 par Fidel Castro.

La visite de Jean-Yves Le Drian à Cuba, les 28 et 29 juillet, n'a pas le caractère inédit des visites à La Havane de Laurent Fabius et de François Hollande, en 2014 et 2015 : elle doit être vue surtout comme la continuité d'une relation bilatérale spécifique entre la France et Cuba. Cependant, elle prend place dans un contexte particulier, quelques semaines après le remplacement de Raúl Castro par Miguel Diaz-Canel ; le ministre français rencontrera donc une équipe cubaine largement renouvelée et rajeunie, qui aura la charge de préparer le referendum qui demandera aux citoyens cubains d'adopter une nouvelle constitution. Celle-ci, sans toucher à l'essence du système en place, différera sensiblement de l'actuelle sur de nombreux points: certains ont un poids symbolique, d'autres modifient le contexte légal de l'activité économique (en renforçant le statut du secteur privé), d'autres concernent l'organisation des pouvoirs (par l'établissement d'une limitation de la durée des mandats et la création des postes de président, de vice-président et de premier ministre), et d'autres enfin marquent une évolution en matière de libertés individuelles (par exemple la possibilité du mariage homosexuel).

Si on la place dans un contexte historique récent, on remarque que la relation franco-cubaine a moins souffert que nombre de ses partenaires de l'adoption

en 1996 par l'Union européenne d'une "position commune" conditionnant toute coopération à la transformation du régime. La réaction de Cuba – presque le seul pays à être l'objet d'une telle discrimination- fut celle qu'on pouvait prévoir : Cuba refusa brutalement toute aide de l'Union européenne, et, au-delà des rapports protocolaires, réduisit ses relations à leur plus simple expression en privilégiant les relations bilatérales avec ceux des États-membres qui, pour une raison ou une autre, se permettaient de faire un pas de côté par rapport à la ligne rigide de la "position commune". Peu à peu, plusieurs pays européens acceptèrent de signer avec Cuba un accord bilatéral de reprise de la coopération qui ignorait les interdictions de l'UE ; pour certains d'entre eux, ce fut comme aller à Canossa, mais pour d'autres, ce fut simplement la formalisation d'une coopération qui avait perduré pendant toutes ces années de suspension théorique. Tel fut le cas de la France: sur instruction du président Sarkozy fut signé en 2010 à La Havane un accord de reprise d'une coopération qui n'avait jamais réellement cessé, grâce à une particularité de la présence française à Cuba: seule parmi les institutions étrangères de même nature, l'Alliance française de Cuba avait été maintenue en fonction, ce qui permit de préserver dans l'île une coopération franco-cubaine dont l'Alliance était, formellement, le partenaire en tant qu'institution

cubaine. Mais la signature de l'accord de 2010 permit une relance sensible de cette coopération.

Il y a une spécificité de la diplomatie française avec Cuba. La visite officielle de François Hollande en 2015, dont la préparation était antérieure à l'annonce du rapprochement cubano-américain, a été la première visite officielle bilatérale d'un chef d'État de l'UE.

La France avait ainsi préservé, même au plus mauvais moment des relations entre Cuba et l'UE, des rapports privilégiés avec une île qui joue un rôle majeur dans l'équilibre de l'arc caraïbe –équilibre qui concerne évidemment au premier chef la puissance de l'autre bout de cet arc, en Martinique et en Guadeloupe. Le refroidissement UE/Cuba n'a jamais freiné le dialogue politique franco-cubain, tout en permettant à la diplomatie française de garder la tête froide face aux caricatures de l'époque dès qu'on abordait le cas de Cuba ("le Goulag des Caraïbes", "la Corée du Nord des tropiques") et de se rendre compte des profondes évolutions en cours -dont témoigne aujourd'hui le projet de constitution actuellement en discussion à Cuba; ce qui n'a, évidemment, jamais empêché les dirigeants français d'avoir conscience de tout ce qui les séparait des dirigeants cubains en matière de libertés politiques.

Illustrant cette spécificité de la diplomatie française avec Cuba, la visite de Laurent Fabius en avril 2014 précédera d'un an la normalisation des relations entre l'UE et Cuba. De même, la visite officielle de François Hollande en mai 2015, dont la préparation était antérieure à l'annonce du rapprochement cubano-américain, a été la première visite officielle bilatérale d'un chef d'État de l'UE. Les appels du président français à mettre fin à l'embargo/blocus des Etats-Unis contre Cuba, en place depuis plus d'un demi-siècle, n'ont certes pas été une nouveauté: la France votait chaque année sans discontinuer en faveur de la résolution présentée par Cuba devant l'Assemblée générale des Nations unies sur la "nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les Etats-Unis d'Amérique". Mais, précédant de près d'un an la visite historique de Barack Obama à Cuba, les propos de François Hollande avaient rappelé que les rapprochements politiques et diplomatiques ne remettaient pas en cause l'essentiel des obstacles qui étaient dressés depuis 1962 entre ces deux pays, sous la forme de cet embargo/blocus renforcé par la suite par diverses mesures législatives donnant au Congrès, et non au président des Etats-Unis, le pouvoir d'y mettre un terme. Ces propos ont pris une nouvelle actualité avec les sanctions extraterritoriales désormais appliquées par les Etats-Unis à l'encontre de l'Iran : l'opinion internationale

prend ainsi aujourd'hui conscience du pouvoir des Etats-Unis à imposer à autrui leurs propres règles. Pour Cuba, cette prise de conscience date de 1962...

La visite du ministre français des Affaires étrangères s'inscrit donc dans la continuité de cette diplomatie spécifique de la France à Cuba. Mais elle prend en compte le renforcement des échanges et la multiplication des projets qui ont suivi le règlement de la question de la dette cubaine par le Club de Paris en décembre 2015 et la visite officielle du président Hollande, qui ont permis l'ouverture à La Havane d'un bureau de l'Agence française de développement. La présence de l'AFD, qui joue un rôle majeur dans l'action de la coopération française, n'est pas la seule illustration de la volonté française d'être présente dans le développement économique de Cuba : il faudrait y ajouter les projets de rénovation aéroportuaires, le développement des échanges scientifiques, les projets ferroviaires, etc. qui seront probablement abordés au cours des discussions de Jean-Yves Le Drian. L'importance à Cuba des entreprises françaises – dans le tourisme, la construction, les transports, l'énergie, les spiritueux, etc. - appuyées sur une présence culturelle, éducative et linguistique qu'illustrent l'Alliance française et le Lycée Alejo Carpentier, explique le maintien d'une relation fluide entre les deux pays.

Le renouvellement de l'équipe dirigeante cubaine, les nouveaux projets économiques et le contexte international (on peut imaginer que, s'agissant des sujets régionaux, les crises au Nicaragua et au Venezuela, ou les changements d'équipes dirigeantes en Colombie, en Haïti et au Mexique, seront abordés), donnent toutefois à cette visite de Jean-Yves Le Drian une tonalité plus particulière, au-delà du simple entretien habituel des échanges diplomatiques.